



# L'Etoile

Lettre aux Amis et Bienfaiteurs

Novembre et décembre 2006 - n°151

Depuis plusieurs mois, les medias lancent des effets d'annonces quant à une possible "libéralisation" de la messe dite de Saint-Pie V par le pape Benoît XVI. Cette dernière étant une demande préalable de Mgr Fellay, notre supérieur général, pour débiter des conversations romaines sérieuses, ces nouvelles ne peuvent donc nous laisser indifférents.

Le pape le désire, il consulte beaucoup, des oppositions se font connaître, mais il décidera néanmoins seul, lit-on dans le Figaro. Sans connaître le texte d'un possible *motu proprio* du Saint-Père, chacun y va de ses petits commentaires et de ses effets d'annonces, de son approbation ou de son opposition. Aussi, est-il bien difficile de s'y retrouver dans ce fatras de nouvelles toutes plus contradictoires les unes que les autres. Laissons donc de côté le monde du possible... pour ne nous arrêter que sur ce qui est certain.

Certes, me direz-vous avec raison, la messe traditionnelle n'a jamais été interdite... Depuis quelques années, des voix cardinales osent commencer à admettre publiquement, au départ du bout des lèvres et depuis peu de temps de plus en plus explicitement, ce que les abbés Dulac et des Gravières, en bons canonistes qu'ils étaient, affirmaient déjà *de jure* au début des années 70 : « *Finalement, la messe de saint Pie V n'a jamais été interdite !* » Et pourtant, depuis le début de ces mêmes années, elle a connu *de facto* un ostracisme et une opposition radicale du pape Paul VI et des évêques, le tout reposant sur un mensonge affirmé d'une soi-disant

interdiction. Le communiqué de la Conférence épiscopale des évêques de France en date de novembre 1974, cité dans *La Croix* du 19 novembre de la même année, est bien éclairant sur ce point. Sans aucune référence canonique sérieuse, et surtout en dehors de tout droit, il affirme entre autre : «... *On dit en particulier que l'usage*

*de l'ancien Ordo Missae, dit de Pie V, peut continuer à subsister conjointement à celui de Paul VI. Les règles dictées sur ce point par l'autorité romaine sont claires et la volonté des évêques de France est qu'il faut s'y tenir.* »

Aussi, si nous attendons de la bienveillance du Saint-Père une annonce, c'est bien celle qui rétablira *Urbi et Orbi* la vérité bafouée, et qui lèvera ainsi l'injustice grave qui, tel un véritable "mensonge d'Etat", a lourdement pesé sur les prêtres fidèles à la messe de leur ordination, et qui continue à peser sur les communautés farouchement et jalousement (d'une jalousie divine) attachées pour des questions de foi et de doctrine à ce rit multiséculaire.

Mais, eu égard les nombreuses oppositions, surtout des évêques de France, nous pouvons constater que la décision n'est pas évidente à prendre pour le Pape. Tel Mgr Pierre Raffin, évêque concordataire du diocèse de Metz, qui dans une tribune de *La revue d'éthique et de théologie morale*, « *dit tout haut ce qu'une bonne partie de l'épiscopat pense tout bas.* » L'évêque de Metz redoute la coexistence des deux rites « à

*la fois très proches et très différents* » et qui « *finiraient de nuire à l'unité de l'Eglise catholique.* »

Si nous partageons le souci de Mgr Raffin de sauvegarder et de préserver l'unité de l'Eglise, nous ne la voyons absolument pas atteinte, bien au contraire, par la célébration de cet antique joyau qu'est la messe tridentine.

## Un mensonge d'Etat !

Car enfin, Monseigneur, comment pouvez-vous affirmer que la célébration de la messe tridentine puisse nuire à l'unité de l'Eglise catholique ? N'exprime-t-elle pas adéquatement **l'unité de la Foi** de l'Eglise catholique, selon l'adage *lex orandi, lex credendi* ? Ne renforce-t-elle pas la note de **l'unité sacramentelle** par son unique rituel qui fait fi de toute interprétation personnelle et multiple ? N'est-elle pas, par son ancienneté remontant aux temps apostoliques, une affirmation clairvoyante **du gouvernement de l'Eglise** dont le but ultime doit pourvoir au salut des âmes : *Prima lex, salus animarum* ?

A contrario, retrouve-t-on ces notes d'unité aussi bien magnifiées et présentes dans le rit de la messe réformée par le pape Paul VI ? Bien au contraire... La foi catholique est amenuisée, voire déformée, la manière de célébrer varie selon le célébrant, réduit à la fonction d'un simple président de l'assemblée, etc.

Sur un tel sujet, nous pouvons renvoyer à tous les livres, revues, documents qui sont parus surtout depuis 1969. Que chacun se forme par ces profondes lectures aptes à

éclairer son jugement soumis au *sensus fidei et Ecclesiae*, surtout en ces temps où la confusion risque de nous atteindre encore plus. N'oublions donc pas que, même si le pape passe outre les réticences de ses ministres et de ses évêques, la crise dans l'Eglise n'en sera pas pour autant finie, tant que les faux principes sous-tendant les réformes conciliaires ne seront pas revus : *une hirondelle ne fait pas le printemps*, et la crise dans l'Eglise ne se résume pas aux questions liturgiques, même si ces dernières sont les plus apparentes ! La F.S.S.P.X. sait bien que ce préalable n'est qu'une nécessaire étape au triomphe du Christ-Roi et du Cœur Immaculé de Marie. En effet, de même que l'esprit des réformes conciliaires est passé chez les fidèles par la nouvelle liturgie, la *lex orandi*, de même la restauration des vrais principes catholiques viendra par le droit de Cité redonné à la Messe traditionnelle qui par elle-même possède cette force intrinsèque.

Abbé Patrick VERDET



Vierge de la crypte de Vaucouleurs devant laquelle sainte Jeanne d'Arc a prié.

## Chronique...

⇒ **Samedi 22 juillet** : M. l'abbé Joël Malassagne quitte l'école pour un mois de vacances avant de rejoindre sa nouvelle affectation auprès de M. l'abbé Jacques Laguérie à Marlieux. Auparavant, il donnera ses adieux auprès des fidèles de la ville de Metz. Qu'il soit ici remercié pour les années passées au service de l'Etoile et de la chapelle de Metz.

⇒ **Samedi 12 août**, arrivée de M. l'abbé Louis-Marie Turpault à l'école pour sa prise de fonction. Ordonné prêtre ce 29 juin dernier, il assurera principalement les cours de français.

⇒ **Vendredi 1<sup>er</sup> septembre**, M. l'abbé Verdet se rend à Flavigny pour le Congrès des Familles du M.C.F. Le lundi suivant, les élèves de la classe de terminale suivent leur retraite de rentrée prêchée par M. l'abbé Boubée.

⇒ **Samedi 9 septembre**, rentrée des classes avec 130 élèves... Deux autres élèves s'agrègeront une semaine plus tard, dont l'un arrivant du Gabon, accompagné par M. l'abbé Groche lui-même. Notons que nos deux anciens élèves gabonais n'ont pu revenir, faute d'avoir pu obtenir leur permis de séjour. Pendant ce temps, les travaux de la tribune avancent sur Nancy.

**Peu de changements cette année...** (?), si ce n'est... : M. l'abbé Louis-Marie Turpault remplace M. l'abbé Joël Malassagne, nommé à l'école de Saint-Jean-Bosco de Marlieux ; le départ de sœur Marie-Bernard oblige sœur Marie-Dominique à reprendre des cours de français en 6<sup>e</sup> et M. Laroche en 5<sup>e</sup> ; Sœur Marie-Regina prend, quant à elle, des cours en allemand en classes de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> ; le frère François-Marie devrait, quant à lui, rejoindre début novembre le séminaire de Flavigny pour une année sabbatique ; aussi, ses cours seront-ils partagés entre le frère Luc (6<sup>e</sup>), l'abbé Vaillant et l'abbé Billecocq (5<sup>e</sup>). Quant à la responsabilité de la sacristie, la charge en sera portée par M. le directeur lui-même. De plus, pour remplacer les demoiselles parties cet été, l'école a dû engager une aide cuisinière en la personne de Madame Sonia Behr.

⇒ **Judi 21 septembre**, M. l'abbé Patrick Verdet se rend à la chapelle de Nancy pour réceptionner le nouvel orgue « Viscount » qui désormais embellira la liturgie.

⇒ **Dimanche 24**, notre pèlerinage de Domrémy se déroule avec un afflux plus important de fidèles, et cela, dès le matin, à tel point que M. l'abbé Verdet pense scinder le chapitre des fidèles dès la première halte de Champouigny. Le soir, environ 370 communions sont distribuées.

⇒ **Lundi 25**, la fête de saint Nicolas de Flüe est célébrée par une messe d'école le soir.

⇒ **Mercredi 27 septembre** : Tandis que le frère Luc se rend à Flavigny pour le renouvellement de ses vœux pour la prochaine fête de saint Michel Archange, l'entreprise Burlett commence à poser les nouvelles fenêtres du Prieuré. Voilà enfin l'apparence du bâtiment peu à peu modifiée extérieurement.

⇒ **Mardi 3 octobre**, les entreprises se pressent désormais d'activité pour la restauration du bâtiment du Prieuré Saint-Joseph. L'entreprise Grébil a notamment enfin reçu de l'APAVE les levées de réserve pour la construction de la future cage d'escalier de secours et de l'ascenseur.

⇒ **Samedi 7 octobre** : Réunion des membres du Tiers-Ordre capucin autour du Père François-Marie.

⇒ **Lundi 9 octobre**, passage de M. l'abbé Lorans et de Mlle Guilaine Lacoste qui viennent visiter pour la dernière fois sœur Madeleine-Sophie. Les bureaux de D.I.C.I. vont en effet délocaliser, pour une partie à Paris, et pour l'autre à Menzingen.

⇒ **Lundi 16 octobre**, M. le directeur reçoit le capitaine Jung, commandant les sapeurs pompiers de Bitche,

*Suite page 8*

## Les sacramentaux...

**N**ous connaissons bien les sacrements par notre catéchisme. Cependant, la notion de sacramental nous semble souvent floue. Une étude de quelques pages nous permettra d'y voir plus clair.

### Origine et notion générale

**S**i l'on se réfère au sens originel du mot, les sacramentaux désignent les rites fixés par l'Eglise qui accompagnent l'administration des sacrements. En effet, la forme détaillée de chaque sacrement n'a pas été explicitement formulée par Notre Seigneur Jésus-Christ lorsqu'il les a institués ; si bien qu'au cours des siècles l'Eglise a ajouté divers gestes et formules non nécessaires à la validité mais permettant une administration des sacrements plus compréhensible à une nature humaine peu capable de saisir seule la dignité et les fruits des sacrements. Ainsi la génuflexion d'un prêtre au cours de la messe ou les exorcismes du baptême seraient en ce sens des sacramentaux.

Cependant, voulant éveiller encore davantage les âmes aux bienfaits de la rédemption, l'Eglise a institué d'autres signes sacrés en dehors des sacrements en vue d'obtenir de Dieu des faveurs spirituelles. Ainsi sont nés les sacramentaux que nous utilisons dans notre vie quotidienne. Nous pouvons constater que tout, dans notre vie sociale, est pétri de symbolisme et tend à rapprocher la matière de l'esprit : le sel a des propriétés gustatives et conservatrices, l'eau nettoie, l'huile fortifie et apaise... « Mettez ces symboles au service de l'idée religieuse, faites-le avec des sentiments qui correspondent à l'action, faites-le au nom d'une tradition commune entre chrétiens, par l'institution formelle de l'autorité qui régit le groupe : vous avez les sacramentaux », explique ainsi le père Sertillange.

### Distinction entre sacramentaux et sacrements

**C**es rites ou objets sacrés, s'ils ont quelque similitude avec les sacrements, en diffèrent essentiellement. Ces derniers, comme nous l'indique notre catéchisme, sont des signes sensibles et efficaces institué par Jésus-Christ produisant la grâce en nos âmes. Or les sacramentaux, bien qu'ils soient des signes sensibles, n'ont pas été institués directement par Notre Seigneur mais par l'Eglise. De plus, ils ne visent pas à

produire la grâce mais certains effets spirituels.

Le code de droit canonique établi par St Pie X en donne ainsi la définition suivante : « Les sacramentaux sont des choses ou des actions que l'Eglise utilise, selon une certaine imitation des sacrements, pour obtenir des effets surtout spirituels par la puissance de la prière. » Sont alors bien mis en valeur les différences entre sacrements et sacramentaux, qui n'ont pas le même fondateur et donc pas la même puissance : la volonté du Christ pour les sacrements et la seule prière de l'Eglise pour les autres. Les effets sont également distincts puisque ce n'est pas la grâce sanctifiante qui est produite mais un don spécifique différent.

Saint Thomas d'Aquin est clair à ce sujet : « Les sacramentaux ne nous donnent pas la grâce. Ainsi, nous ne la recevons pas dans la consécration d'un temple, d'un autel, ni dans la célébration des solennités. Et parce que ces choses, prises en elles-mêmes, n'appartiennent pas nécessairement à la grâce intérieure, le Seigneur a laissé leur institution à la libre disposition des fidèles. »

### Classification

**I**l est difficile de trouver une liste complète des sacramentaux. Remarquons simplement que, sans le savoir, certains actes de piété que nous effectuons couramment sont en fait des sacramentaux. Ainsi, le Notre Père récité à la messe, au tout début et avant la communion, revêt une valeur sacramentale dans la mesure où il est récité non individuellement mais au nom de l'Eglise dans les offices qu'elle a prescrits. De même, le simple signe de croix, l'invocation du nom de Jésus sont placés dans l'ensemble des sacramentaux, produisant donc des effets spirituels particuliers.

Essayons cependant de classer ces sacramentaux de façon plus rationnelle : d'un côté ils peuvent constituer des choses, si l'objet qui constitue le sacramental est permanent, comme une chose bénite (exemple : l'eau bénite). D'autre part, les sacramentaux peuvent n'être que des actions, quelque chose de transitoire qui, une fois appliqué, n'existe plus. On peut diviser ces derniers types de sacramentaux en consécration, bénédictions et exorcismes.

Remarquons également que les

bénédictions se situent dans les deux catégories, car elles peuvent être soit constitutives (qui rend la chose consacrée à Dieu, comme la bénédiction d'une cloche), soit invocatives (appliquées à certaines choses ou à des personnes restant profanes, comme la bénédiction de la table avant le repas ou la bénédiction nuptiale).

### Enumération

On pourrait tenter de passer en revue les sacramentaux actuels. Pour cela, la meilleure manière serait de suivre l'ordre des sacrements, en observant les effets spirituels que l'Eglise leur a adjoints. La liste suivante, bien évidemment est loin d'être complète.

Au Baptême, on peut ainsi lier l'eau bénite, la bénédiction des fonts, et dans la cérémonie même du baptême l'exsufflation et les exorcismes, les signes de croix, les impositions des mains, l'imposition du sel, l'insalivation, les onctions, le cierge... C'est donc une cérémonie très riche. A la pénitence, on peut par exemple rapprocher les cendres, le confiteur de la confession... A l'Eucharistie, la liste s'allonge : encensement, lavabo, geste du prêtre se frappant la poitrine, mélange de l'eau et du vin, mais aussi tout ce qui concerne les bénédictions particulières lors des fêtes de l'année comme le cierge pascal, les cierges de la chandeleur, les rameaux, le pain bénit, la rose d'or bénite par le pape... On peut y ajouter toutes les bénédictions et consécration des objets destinés à la messe, comme la bénédiction des orgues, des ornements, des nappes...

Lors de la confirmation, de l'extrême-onction et de l'ordre est mise en relief l'importance des saintes huiles consacrées le Jeudi Saint. Les grades de réception des ordres montrent divers sacramentaux avec un symbolisme puissant, comme la tonsure, ou pour les ordres mineurs, la réception de l'Evangile pour les lecteurs ou des burettes pour les acolytes. Au mariage, outre la bénédiction nuptiale donnée à la messe de mariage, notons la bénédiction des anneaux, la cérémonie des relevailles, ainsi que la bénédiction moins connue de la femme enceinte en péril.

Si l'on ajoute à tous ces sacrements les sacramentaux habituels comme se signer à l'eau bénite, la bénédiction des herbes du 15 août, le vin de la saint Jean l'évangéliste, la bénédiction du feu de la saint Jean Baptiste, les cierges de la saint Blaise et toutes autres coutumes locales ou universelles, on s'aperçoit de l'importance tant quantitative que qualitative des sacramentaux dans notre vie.

### Utilité

Ils permettent un meilleur enracinement du christianisme dans notre vie quotidienne, promeuvent une plus profonde incarnation de Notre Seigneur dans notre nature humaine. Ils forment un véritable cadre de vie qui nous éloigne à la fois des dangers naturels et spirituels, mais aussi de toute tendance laïcisante et matérialiste. Car ils rehaussent la matière en en faisant un instrument, un canal des ef-

fets divins, et ils participent comme une toile de fond au règne social du Christ puisqu'ils permettent d'insérer Notre Seigneur comme un joyau au sein de la réalité qui nous entoure. Remercions donc l'Eglise pour toutes ces coutumes, certes mais surtout pour ces sacramentaux qui sont des coutumes possédant une efficacité propre, qui dépassent le seul aspect psychologique.

### Mode d'action : ça se complique !

Les bénédictions constitutives, de personnes ou de choses, semblent agir « ex opere operato », comme automatiquement, donc comme un sacrement, car elles n'apportent qu'une sainteté ou dignité extérieure, et non intérieure auquel cas l'intention du ministre ou même du sujet serait requise pour la pleine application de l'effet spirituel.

Le cas est différent pour les actions que sont les exorcismes ou les bénédictions simples. Ils ne peuvent agir « ex opere operato », car l'effet n'est pas seulement extérieur. Cependant, la chose se complique lorsque l'on sait qu'ils n'agissent pas non plus « ex opere operantis », c'est-à-dire, selon un mode où l'intention du ministre ou du sujet est essentielle à la pleine efficacité. Cette manière de recevoir des grâces est valable par exemple dans le cas des bonnes œuvres : si l'on fait l'aumône par charité, on gagne des mérites, mais si on le fait par ostentation, ce n'est plus le cas. Or dans le cas présent, il est clair que l'efficacité des sacramentaux ne dépend pas essentiellement des dispositions du ministre ou du sujet. Par exemple, une bénédiction donnée au nom de l'Eglise

par un prêtre en état de péché mortel resterait efficace. Bien entendu une plus grande sainteté influencerait sur l'effet du sacramental, mais cette influence ne serait qu'annexe et extérieure à l'effet propre de cette bénédiction. De même, si une personne recevait une bénédiction, sa bonne intention est requise à titre de condition et non de cause de l'efficacité du sacramental.

Ainsi donc, dans le cas de ces bénédictions simples, le sacrement agit à la fois « ex opere operato » donc par la puissance d'intercession de l'Eglise, qui est de soi bien plus efficace que celle de tout fidèle, et « ex opere operantis » car l'intervention de l'Eglise s'effectue selon ce mode, contrairement aux sacrements. En effet, la prière de l'Eglise est toute puissante auprès de Dieu en raison des promesses de Jésus-Christ, mais ces prières concrètes, qui ne sont que des demandes, ne sont pas toujours exaucées en raison de leur inadaptation possible avec la Providence. Saint Thomas d'Aquin affirme ainsi que toute prière, y compris dans le cas du sacramental, peut n'être pas exaucée car soit on demande des biens qui ne conviennent pas au salut, soit le moment n'est pas encore venu d'être exaucé, soit encore par mauvaise disposition du sujet. Il arrive ainsi de bénir une femme enceinte et que son enfant vienne à décéder car Dieu le voulait au ciel plus rapidement. La volonté divine demeure un mystère...

### Effets

On peut recenser cinq types principaux de conséquence des sacramentaux : la rémission des péchés véniels, l'obtention des

*Suite à la page 5*

## Nous avons reçu...

Depuis deux cents ans, l'encre coule à flots, presque autant que le sang sur la période révolutionnaire, pour résoudre l'Enigme, la seule qui intéresse tous ceux qui ont gardé vivante la tradition monarchique de la France. Louis XVII est-il mort au Temple ? La question a été relancée en juin 2004 à propos de la translation de "son" cœur à la basilique Saint-Denis. L'affaire est d'importance, il faut s'y pencher, l'étudier, connaître les arguments des uns et des autres, mais ne pas perdre de vue l'intérêt principal qu'est la restauration. Voici ce que se propose Claude Mouton-Raimbault. Sa lecture critique des thèses en présence, notamment celle de Boiry et Delorme, constitue un rappel des faits et des témoignages, succinct mais complet. Elle permet aux néophytes de s'y retrouver au milieu des erreurs, des incohérences, des partis pris... et de pouvoir juger, au moins de l'ampleur du mystère. Claude Mouton-Raimbault pose, ensuite, un acte de Foi et d'Espérance : il rappelle les promesses du Ciel faites à la France, fer de lance du combat pour une vraie restauration.

**Claude Mouton-Raimbault :**  
*Le cœur de Louis XVII ? Au-delà du doute, l'espérance*, Editions de Chiré, 2006.  
ISBN : 2-85190-146-X,  
1 vol. 13,5 x 21, 114 pages,  
12€ (par correspondance : 16€ franco).  
A commander chez le diffuseur S.A. D.P.F., B.P. 1,  
86190 Chiré-en-Montreuil.



# Sermon de pèlerinage...



Domrémy 2006.

Lors de notre pèlerinage, M. l'abbé Quilliard, représentant notre supérieur de district, M. l'abbé de Cacqueray, prononça le sermon que nous reproduisons ci-après.

« Il s'est penché sur la bassesse de sa servante. Il a déployé la force de son bras. Il a confondu les orgueilleux dans les pensées de leurs cœurs. Il a renversé les puissants de leurs trônes, et Il a élevé les humbles. »

Le bon Dieu aime à manifester sa toute puissance à travers la faiblesse des hommes. Si sa justice permet qu'ils soient châtiés pour leurs péchés par toutes sortes d'épreuves (guerres, invasions, cataclysmes, maladies...) son infinie miséricorde se penche alors sur ses enfants pour les en délivrer.

Après quatre mille ans de pénitence pour expier le Péché Originel, Dieu choisit la toute jeune Vierge Marie pour enfanter le Sauveur du genre humain. Par son *Fiat*, elle devient la Mère de Dieu, la Reine du Ciel et de la terre, celle qui écrase la tête du Serpent, plus terrible qu'une armée rangée en bataille. L'Annonciation est l'aurore du salut de l'humanité.

En la fête de l'Annonciation de l'année 1420, le futur Charles VII fait plusieurs fois le pèlerinage à Notre-Dame du Puy pour remettre entre ses mains *la grande pitié du royaume de France*.

1429 : les Anglais assiègent Orléans. Après sept mois de siège, la ville semble sur le point de se rendre et la France perdue. Mais Dieu suscite sainte Jeanne d'Arc pour la sauver. Pressée par ses voix, elle quitte son village lorrain de

Domrémy, avec une faible escorte, traverse plusieurs provinces occupées par l'ennemi et arrive à Chinon où elle reconnaît miraculeusement le roi Charles VII qui se cache dans la foule de ses courtisans.

Jeanne obtient du roi une petite armée, fait lever le siège d'Orléans, vainc les Anglais à Patay et fait sacrer Charles VII à Reims. Le grand pardon de 1429, véritable pèlerinage national au Puy-en-Velay, vient d'arracher du ciel le miracle tant attendu.

Nous connaissons le couronnement du sacrifice de la jeune bergère de Lorraine. Des envieux détournent le roi de suivre les conseils de celle que Dieu lui a envoyé, et l'on échoue au siège de Paris. Elle pénètre dans Compiègne assiégée. Le jour même, dans une sortie, elle est prise par les Bourguignons qui la vendent aux Anglais.

Conduite à Rouen, chargée de chaînes et jetée en prison, elle souffre beaucoup de la méchanceté de ses geôliers. Des juges iniques, vendus aux Anglais, la condamnent et elle est brûlée vive le 30 mai 1431.

Cette vie exceptionnelle de la première patronne secondaire de la France illustre parfaitement ces paroles de saint Paul (I Cor I 27) : *Dieu choisit les petits de ce monde pour confondre les forts*. Reconnaisant sa faiblesse, elle envoie sa mère, Isabelle Romé, ses frères Jean et Pierre, et plusieurs chevaliers de son escorte, prier au Puy pour le succès de ses armes.

Comme Notre-Dame à Nazareth, la jeune vierge de Lorraine a elle aussi dit un *oui* généreux, un *fiat* sans calcul, malgré sa faiblesse et son incompétence au métier des armes. A elle aussi Dieu envoie un ange et même le chef des armées célestes qui se présente : *Je suis Michel, le protecteur de la France. Il y a grande pitié au royaume de France*.

Aussi la jeune lorraine entend-elle l'appel de la vocation divine par ces mots du saint Archange : *Pars ! Va en France, il le faut*. Elle comprend qu'il faut s'armer pour la guerre, chevaucher, commander des armées, et ramener la victoire sous les étendards de la France. Montrant son humble costume de paysanne lorraine, elle présente ses mains qui n'ont manié que la quenouille et répète en pleurant : *Je ne suis qu'une pauvre fille, je ne connais ni a ni b, je ne sais ni monter à cheval ni faire la guerre*.

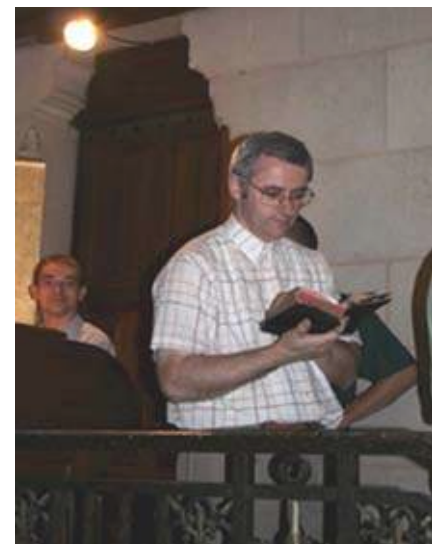
Ignorant tout de l'art de chevaucher, de la science des batailles et des sièges, la pauvre fillette en pleurant proteste à la fois de sa docilité, et de son impuissance pour obéir. Aussi saint Michel lui répond : *Dieu a pourvu à ce qui te manque. Je conduirai vers toi deux saintes. Ce sont les vierges martyres Catherine et Marguerite : Notre-Seigneur les a chargées de te guider, tu n'auras qu'à suivre leurs conseils*.

Ces deux saintes des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècle ont elles aussi connu les tribunaux, les cachots, les ruses du démon, et avec l'aide de Dieu en ont triomphé.

A l'école de tels maîtres d'armes, nous comprenons d'où viennent la force et la science de l'humble bergère et pourquoi elle enseigne à ses troupes les vrais moyens de la victoire. A Orléans, avant d'engager la lutte, elle dit aux officiers et aux soldats : *Si vous voulez que Dieu vous soit en aide, confessez-vous et renoncez au péché*.

Devant l'apostasie mondiale généralisée, devant la situation de l'Église, devant la laïcité grandissante et la montée de l'Islam en France, nous serions tentés de nous désespérer et de nous résigner, pensant qu'il n'y a plus rien à faire.

Mais Dieu appelle toujours, sinon par des voix, du moins au don de soi complet et absolu. Jeunes gens qui m'écoutez, si devant l'ampleur du travail à accomplir,



devant les millions d'âmes qui se perdent, vous vous sentez vaciller, il est humain que comme sainte Jeanne d'Arc vous objectiez de votre faiblesse. Mais Dieu est Dieu, et sa grâce ne vous fera jamais défaut. Il saura vous assister si comme Notre-Dame et sainte Jeanne d'Arc vous répondez par un *Oui* généreux prononcé dans votre action de grâce après la communion, un *Fiat mihi* sans retour en arrière.

Et vous familles chrétiennes, rappelez-vous l'appel de M. l'abbé de Cacqueray à l'issue du pèlerinage jubilaire au Puy du 24 avril 2005. *Au service de l'Eglise comme au service de la France, il nous faut donc quelques hommes d'armes, quelques Isabelle Romée, quelques Jeanne d'Arc.* Et d'une façon très concrète, pour que personne ne puisse protester qu'il ne sait pas comment servir M. l'abbé proposait quatre pistes à notre flamme :

- la fidélité à la retraite ignacienne annuelle, meilleur antidote contre la tiédeur ;
- la pratique des premiers samedis du mois, conformément aux désirs de Notre-Dame de Fatima ;
- l'engagement dans un tiers ordre ou une confrérie pour enraciner et stabiliser nos habitudes de vertu et de piété ;
- le service de la France par le combat civique et politique catholique selon la croisade des pères de famille préconisée dès 1979 par Mgr Lefebvre.

Où en sommes-nous de ces brandons qui devaient enflammer nos cœurs ? Rallumons-les aux Cœurs ardents de Jésus et Marie, et portons haut et fier l'étendard de la délivrance : la dévotion à la Sainte Messe de toujours et au Cœur Immaculé de Marie, afin qu'ayant été à la peine, il soit un jour à l'honneur.

abbé Jean-Baptiste Quilliard

### *suite de la page 3*

grâces actuelles, l'éloignement des démons, la concession d'un bien temporel et la rémission de la peine temporelle due aux péchés.

- Les péchés mortels ne sont remis que par les sacrements, mais les fautes vénielles ne sont effacées en nous qu'indirectement par le sacramental, car il engendre en nous un mouvement de ferveur qui nous permet de recevoir ce pardon de Dieu. Ainsi est-ce le cas lorsqu'on se signe avec de l'eau bénite.

- Les grâce actuelles sont celles demandées spécifiquement par les sacramentaux, surtout ceux marquant une accession à un état particulier de vie chrétienne. Par exemple, le sacre royal, la bénédiction nuptiale ou la première tonsure d'un séminariste produisent de tels fruits.

- L'éloignement des démons est permis par le pouvoir spécial qu'a reçu l'Eglise de les combattre. Ceci intervient principalement par les exorcismes, dans les cas graves, avec emploi de moyens annexes tels que les jeûnes, les reliques, les signes de croix, etc.

- Les biens temporels, comme la santé, la pluie, de bonnes récoltes, ne sont accordés que conditionnellement, à savoir s'il ne représentent pas un obstacle au bien spirituel.

- Notons enfin que les sacramentaux peuvent remettre une peine temporelle due à nos péchés déjà pardonnés, c'est-à-dire réduire notre temps de passage au purgatoire, car d'une part, ils élèvent nos âmes, d'autre part des indulgences sont souvent rattachées à leur usage.

### **Conclusion**

Comme nous le voyons, le nombre et la qualité des effets des sacramentaux ne peuvent que nous pousser à les utiliser pour accroître notre sainteté et favoriser notre salut. Sachons les respecter, les recevoir dans de bonnes dispositions et encourager notre entourage à les pratiquer. Ces « annexes de la liturgie » sont des moyens idéaux de transformer notre quotidien en un milieu de vie chrétien, de greffer la vie de la grâce sur la nature.

abbé Bruno FRANCE

## **Un calendrier...**



**Unique !** Ce beau calendrier lorrain, réalisé par nos soins, est illustré de 14 aquarelles représentant des églises de Lorraine toutes aussi différentes les unes des autres. Outre les saints de l'Eglise universelle, il reprend, avec une brève notice historique, les saints lorrains, classés par ordre alphabétique.

**Commande à l'Etoile ou sur votre table de presse.**

Prix de vente : 8 €, 9 € franco de port.



... Démolition de la partie du gymnase pour le nouvel escalier de secours qui comportera un ascenseur... Normes obligent ! ...



La pelleteuse creuse les fondations de l'ascenseur.



M. Claisse enlève une ancienne fenêtre.



Deux nouvelles fenêtres en aluminium posées.



Un déchargement de plaques de plâtre et d'isolation.



Fondations de l'ascenseur, vue de haut.



Le nouveau fond de la chapelle qui aura un vrai chœur, et derrière..., un oratoire et une sacristie.



## *Début des Travaux au Prieuré Saint-Joseph*

Les travaux ont débuté avec une partie des démolitions  
entreprises par nos bénévoles.

Les fenêtres ont été changées  
L'escalier de secours est presque construit.  
Le plaquiste a commencé l'isolation intérieure.

Fin des travaux : Pâques 2007 ?

Aidez-nous à les financer, Dieu vous le rendra !  
Chèque à l'ordre de F.S.S.P.X.

Un reçu fiscal sera envoyé sur simple demande.

## *Chapelle du Sacré-Cœur de Nancy*

Les dons sont toujours les bienvenus pour ses finitions.

Les travaux de la tribune sont enfin achevés... et l'orgue livré...

Merci à tous nos bienfaiteurs  
qui nous permettront de régler nos dernières dettes.

La facture des bancs n'est toujours pas réglée.

**Prochaine étape :** réimplantation des cloches de l'ancienne chapelle.

Le devis a été signé auprès de l'entreprise CHRETIEN de Nancy  
qui confectionnera un beffroi et assurera les travaux. Coût : 5500 euros  
Début probable des travaux : décembre.

**Merci pour votre générosité.**

Dons : à FSSPX - Nancy - Etoile du Matin - 57230 Eguelshardt.

### *Intentions de la Croisade Eucharistique*

Novembre : Les mourants et les âmes du purgatoire.  
Décembre : Les chefs d'Etat.



## **PROCHAINES ACTIVITÉS DE L'ÉCOLE ET DU MINISTÈRE**

- C.F.A. à Metz, 20h30  
Samedi 25 novembre
- Dimanche 10 décembre : Récollecion  
du T.O. franciscain à l'Etoile
- Vendredi 22 décembre : Fête de Noël  
de l'Ecole.
- C.F.A. à Metz, 20h30  
Samedi 27 janvier 2007  
Samedi 10 mars
- Samedi 31 mars : Récollecion  
du T.O. de la F.S.S.P.X.
- Samedi 12 mai : Confirmations :  
(s'inscrire auprès des prêtres  
de vos chapelles).  
Réunion des anciens.
- Dimanche 13 mai : Fête de l'Ecole.
- Samedi 19 mai : Récollecion  
du T.O. de la F.S.S.P.X.



Le directeur et la communauté  
de l'Etoile du Matin  
vous font part  
du brusque rappel à Dieu  
de M. Régis Deren, à l'âge de 71 ans,  
le 18 octobre 2006.



L'Etoile du Matin assure son épouse,  
ses enfants et toute sa famille,  
de ses prières reconnaissantes  
pour son aide fidèle  
pendant de longues années  
au service de l'école,  
ainsi que pour le repos de son âme.  
Requiescat in pace.



# Calendrier liturgique

## Novembre et décembre 2006



Jours	Fêtes	Etoile du Matin 57230 EGUELSHARDT ☎ 03.87.06.53.90 ☎ 03.87.06.59.09	Metz Chapelle de la Nativité de N.D. Domaine de Ladonchamps R <sup>te</sup> de Thionville (D 953) 57140 WOIPPY	Nancy Chapelle du S.C. 65, rue du M <sup>al</sup> Oudinot 54000 NANCY	Epinal Chapelle du S.C. Ex-Caserne Schneider Rue du G <sup>al</sup> Haxo 88000 EPINAL
Mercredi 1 <sup>er</sup> novembre	Fête de la Toussaint	10h00 : abbé Turpault	9h00 et 10h30 abbé Verdet	11h00 : ab. France	8h30 : ab. F.
Jeudi 2	Commémoration de tous les fidèles défunts	Messes à 7h30 et 8h00 18h30	Messes (basses) à 11h00 et 11h30 et à 18h30 (chantée)	Messes basses à 18h30 et 19h00	Messe à 11h00
Samedi 4	1 <sup>er</sup> samedi du mois Saint Charles Borromée	Nuit de prière à l'Etoile : <i>Exposition du T.S.S. de 18h30 à 21h45</i> Messe à 21h00 : ab. V.	Messe à 18h30 Salut du T.S.S. Jusqu'à 20h00 Confessions	C.F.A à 16h00 17h00 : Adoration du T.S.S et Messe basse à 18h30	17h00 : Adoration du T.S.S et Messe basse à 18h30
Dimanche 5	22 <sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte	10h00 : ab. Vaillant	9h00 et 10h30 abbé Turpault	11h00 : ab. France	8h30 : ab. F.
Samedi 11	Saint Martin, évêque de Tours		18h30 : Messe basse	Messe à 18h30	
Dimanche 12	23 <sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte	10h00 : ab. Deren	9h00 et 10h30 abbé Verdet	11h00 : ab. France	8h30 : ab. F.
Samedi 18 (S)	Dédicace des Basiliques de St Pierre et St Paul		Messe à 18h30	Messe à 18h30	
Dimanche 19	24 <sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte (6 <sup>e</sup> dimanche après l'Epiphanie)	10h00 : ab. Vaillant	9h00 et 10h30 abbé Turpault	11h00 : ab. France	8h30 : ab. F.
Samedi 25	Sainte Catherine d'Alexandrie		Messe à 18h30 20h30 : CFA à Metz	Messe à 18h30	
Dimanche 26	25 <sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte	10h00 : ab. Turpault	9h00 et 10h30 abbé Verdet	11h00 : ab. France	8h30 : ab. F.
Samedi 2 décembre (S)	1 <sup>er</sup> samedi du mois Sainte Bibiane	Nuit de prière à l'Etoile : <i>Exposition du T.S.S. de 18h30 à 21h45</i> Messe à 22h00 : ab. T.	Messe à 18h30 Salut du T.S.S. Jusqu'à 20h00 Confessions	16h00 à C.F.A. 17h00 : Adoration du T.S.S et Messe basse à 18h30	
Dimanche 3	1 <sup>er</sup> dimanche de l'Avent	10h00 : ab. Vaillant	9h00 et 10h30 abbé Verdet	11h00 : ab. France	8h30 : ab. F.
Vendredi 8	Fête de l'Immaculée Conception	10h00 : Messe sol.			
Samedi 9	De la férie		Messe à 18h30	Messe à 18h30	
Dimanche 10	2 <sup>e</sup> dimanche de l'Avent	10h00 : ab. Verdet	9h00 et 10h30 abbé Turpault	11h00 : ab. France	8h30 : ab. F.
Samedi 16	Saint Eusèbe		Messe à 18h30	Messe à 18h30	
Dimanche 17	3 <sup>e</sup> dimanche de l'Avent	10h00 : ab. France	9h00 et 10h30 abbé Turpault	11h00 : ab. Verdet	8h30 : ab. V.
Vendredi 22	des Quatre-Temps	<b>Messe chantée à 11h00 - Vacances des élèves après la fête de l'Ecole</b>			
Samedi 23	des Quatre-Temps		Messe à 18h30 <i>Confessions avant et après la messe</i>	Messe à 18h30 <i>Confessions avant et après la messe</i>	
Dimanche 24	Vigile de Noël	10h00 : ab. Vaillant	9h00 et 10h30 abbé Verdet	11h00 : ab. France	8h30 : ab. F.
Lundi 25	Noël : Fête de l'Incarnation	<i>Confessions</i> de 23h00 à 23h55 23h15 : Veillée 24h00 : Messe de minuit 10h00 : Messe du jour 18h30 : Vêpres et Salut abbé Vaillant	<i>Confessions</i> de 23h00 à 23h55 23h15 : Veillée 24h00 : Messe de minuit 9h00 : Messe de l'Aurore 10h30 : Messe du jour abbé Verdet	<i>Confessions</i> de 23h00 à 23h55 23h15 : Veillée 24h00 : Messe de minuit 11h00 : Messe du jour abbé France	8h30 : Messe du jour  abbé F.
Mardi 26	Saint Etienne	10h00 : ab. Vaillant	10h30 : abbé Verdet		
Samedi 30 décembre	Dans l'Octave de Noël		Pas de messe	Messe basse à 18h30	
Dimanche 31 décembre	Octave de Noël <b>Te Deum après les messes</b>	10h00 : ab. France	9h00 et 10h30 abbé Billecocq	11h00 : ab. Verdet	8h30 : ab. V.
Lundi 1 <sup>er</sup> 2007	Fête du Saint Nom de Jésus	10h00 : ab. France	10h30 : ab. Billecocq	10h00 : ab. Verdet	

### Chronique, suite de la page 2

et son adjoint, le lieutenant Wilsius, afin de préparer une alerte nocturne d'incendie combinée avec une manœuvre des pompiers. Nous en profitons pour examiner certaines questions de sécurité incendie concernant les travaux du Prieuré.

⇒ **Mercredi 18 octobre**, arrivée de **M. l'abbé Loïc Duverger** pour la réunion de chantier de ce jour, ainsi que pour la recollection des prêtres du doyenné.

➤ En tout début d'après-midi, nous apprenons le brusque rappel à Dieu de **M. Régis Deren** « qui a rejoint son créateur », selon une de ses expressions favorites. Chaque mois, depuis l'an 2000, accompagné de son épouse, il venait de Lille à *L'Etoile du Matin* pour s'occuper de la comptabilité de l'Ecole. Que sa famille bien éprouvée soit assurée de notre profonde gratitude et du soutien de nos prêtres.

➤ Ce même après-midi, M. l'abbé Billecocq emmène huit grands élèves visiter le forum franco-allemand des entreprises qui se tient

chaque année sur Strasbourg. C'est l'occasion pour nos élèves d'un premier contact avec le monde de l'entreprise.

⇒ **Jeudi 19 octobre**, réunion des prêtres de notre doyenné. Seul M. l'abbé Steven Abraham, nouvellement nommé en Angleterre ne peut se rendre à la convocation de son (ancien) doyen.

⇒ **Vendredi 20 octobre**, M. l'abbé Duverger célèbre la messe d'école, messe chantée de requiem avec absoute pour le repos de l'âme de M. Régis Deren.